

sertiment dans les rapports que j'ai pu avoir avec les prêtres et les laïques qui se sont adressées à moi. Encore une fois, je ne me suis pas mêlé d'administration, mais j'ai émis mon sentiment comme un simple particulier.

Ce que Votre Grâce dit du démembrement de la paroisse de Notre-Dame et de plusieurs autres questions, demanderait des explications qui pourraient lui être désagréables ; je les passe sous silence pour me hâter de finir en me souscrivant bien humblement de Votre Grandeur le très respectueux et dévoué serviteur,

† G. Archevêque de Martianopolis.

## ÇA ET LÀ

—Mardi le comité des finances a voté \$10,000 qui devront être dépensées à la construction des édifices sur les terrains de l'exposition.

—Le *Nouvelliste* annonce que M. l'abbé Provencher, de Québec, qui voyage actuellement en Asie, est dangereusement malade à Jérusalem.

—On se plaint que les petits moineaux causent des dommages dans les champs d'avoine. Il paraît que les oiseaux chanteurs disparaissent rapidement depuis l'introduction des moineaux dans le pays.

1812. — Encore un vétéran de cette époque mémorable qui vient de disparaître. Le défunt se nommait François Lemay ; il demeurait à Montréal et était âgé de 89 ans.

—On dit qu'une circulaire a été adressée à presque tous les curés de la province de Québec, leur demandant de faire signer des pétitions contre le bill de l'Université Laval et la recommandation presque unanime de l'Épiscopat.

—Les évêques de la province, ont adopté une résolution approuvant la démarche faite par l'Université Laval à la Législature.

Mgr Lafèche est le seul qui ait voté contre cette résolution.

—Le comité spécial formé pour prendre en considération le bill concernant le barreau provincial a retranché la clause obligeant tous les jeunes gens d'avoir fait un cours classique pour être admis à l'étude du droit. Dorénavant, le conseil du barreau sera composé de deux membres au lieu de cinq pour le district de Québec et de Montréal.

—M. Joseph Perrault est parti, samedi, pour la France dans le but d'organiser définitivement la compagnie de steamers français dont le sénateur Cordier, en France, et le sénateur Thibeau, au Canada, sont les principaux actionnaires. Le gouvernement canadien accordera une subvention à certaines conditions qui devront être ratifiées en France.

—Nous accusons réception du *Véritable Petit Albert ou le Trésor du Peuple* par M. J. N. Duquet, recueil dédié aux ouvriers et aux cultivateurs. Ce petit volume en est à sa deuxième édition dans ce pays ; mentionner ce fait, c'est assez faire son éloge. L'ouvrage sort des ateliers de M. C. Darveau.

—Le public ferait bien de ne pas prendre de billets de \$2, émis par le gouvernement fédéral, depuis le No. 145,001 jusqu'au No. 146,000, ni des billets de \$1 depuis le No. 355,001 jusqu'au Numéro 356,000, vu que le gouvernement refuse de les racheter, parce qu'ils font partie du lot de billets qui ont été volés au bureau du receveur général, à Toronto, il y a quelque temps.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

## LA SŒUR DE CHARITÉ

O ma sœur ! vous fuyez le monde où l'on s'égare,  
Et vous vivez pour Dieu, pour Job et pour La-  
[zarre !  
La terre n'est pour vous qu'un pont où vous  
[passez  
Pour arriver au ciel. Nous, orgueilleuses femmes,  
Aux lustres des salons nous allumons nos âmes ;  
Nous vivons dans le monde et vous le traversez.

Vous frappez chez un pauvre... Entrez donc,  
[madame !  
Laissez l'ambitieux suivre ce qui rayonne,  
Et, courant chez les rois, amasser, l'œil en feu,  
Des honneurs chatoyants, bien vides et bien  
[minces :  
L'escalier des palais ne nous conduit qu'aux  
[princes ;  
Par l'escalier du pauvre on arrive à son Dieu.

Votre maison, ma sœur, c'est la maison bénie ;  
Du ciel, d'où vous venez, c'est une colonie.  
Là, vous prenez l'enfant par sa petite main ;  
Il épelle avec vous son livre et sa croyance.  
A voir vos yeux si purs, son front plein d'inno-  
[cence,  
On dirait d'une sainte auprès d'un chérubin.

Mais cette maison s'ouvre et vous livre passage ;  
Ce n'est qu'un colombier, ce n'est pas une cage.  
Vous dédaignez le cloître et ses vaines rigueurs ;  
Car vous ne pourriez pas, ô courageuse fille,  
A travers les barreaux de son étroite grille,  
Passer vos douces mains pour essuyer des pleurs !

A vous l'hospice, où vont les tristes créatures  
Qui n'ont pas un peu d'or pour payer leurs tor-  
[tures.  
En ouvrant les rideaux, le pauvre, en vérité,  
Pense que sa madone ou sa mère le garde  
S'il n'a pas près de lui sa sœur de la mansarde,  
Il trouve à l'hôpital sa sœur de charité.

S'il vient quelque fléau, monstre à l'haleine im-  
[pure,  
Vous accourez, ma sœur ; la foi vous sert d'ar-  
[mure ;  
Et, guerrière du Christ, loin de notre horizon  
Vous chassez l'ennemi... Mais son venin vous  
[tue,  
Et vous disparaîsez sans renom, sans statue,  
Vous qui donnez du baume en prenant du poison !  
Ctesse ANAIS SÉGALAS.

## LE MANOIR DE GIFARD

(Voir gravure)

Il faut remonter aux premiers temps de la colonie pour trouver l'origine de ce château qui fut construit en 1634. M. Lemoine a fait l'histoire de cet antique château où Montcalm avait ses quartiers-généraux en 1759, où plusieurs générations de la famille Duchesnay ont vécu, où sont nés plusieurs des enfants du colonel Gagy.

Il fut construit par Robert Gifard, qui était chirurgien, et se distingua dans les premiers temps de la colonie par sa bravoure, et devint le manoir seigneurial des Duchesnays, après le mariage d'une fille de Gifard avec l'un des membres de cette célèbre famille.

## MONUMENT DE SALABERRY

Les travaux sont poussés avec activité par M. Goyette, entrepreneur.

La place Fréchette qui a été ouverte sous la direction de M. Dion, offre un joli coup d'œil et les plantations donnent déjà une apparence très agréable.

L'inauguration du monument aura lieu probablement vers la fin de juin, pendant le camp militaire.

Les cartes d'admission au banquet sont en demande.

Comme le nombre des billets est limité, et qu'ils sont vendus au bénéfice du projet, il fera bon de se les procurer d'avance.

Dès ces jours-ci, il y en aura un dépôt à Montréal.

MM. les journalistes ou autres sont priés d'envoyer un numéro de leur publication, afin que le comité les dépose dans la pierre de fondation. Les sociétés nationales ou autres personnes sont priées d'adresser directement au Secrétaire.

Le monument fera certainement honneur aux architectes, MM. Roy et Poitras, qui en font les plans gratuitement.

—On parle de commencer prochainement à New-York la construction d'un chemin de fer souterrain.

## IL Y A DIX ANS

La conversation suivante est extraite d'une brochure intitulée : *Bazilles*, de M. Georges Bastard, qui est paru il y a quelque temps. Elle rappelle ce qui se passa à Sedan en 1870.

LE GÉNÉRAL DE WIMPFEN

“ Je désirerais connaître les conditions de capitulation que S. M. le roi de Prusse est dans l'intention de nous accorder ? ”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ Elles sont bien simples. L'armée toute entière est prisonnière avec armes et bagages ; on laissera aux officiers leurs armes comme un témoignage d'estime pour leur courage, mais ils seront prisonniers de guerre comme la troupe. ”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Ces conditions sont bien dures, général, et il me semble que, par son courage, l'armée française mérite mieux que cela... ”

“ Est-ce qu'elle ne pourrait pas obtenir une capitulation dans les conditions suivantes : ”

“ On vous remettrait la place et son artillerie. Vous laisseriez l'armée se retirer avec ses armes, ses bagages et ses drapeaux, à la condition de ne plus servir pendant cette guerre contre la Prusse ; l'Empereur et les généraux s'engageraient personnellement et par écrit aux mêmes conditions ; puis cette armée serait conduite dans une partie de la France désignée par la Prusse dans la capitulation, ou en Algérie, pour y rester jusqu'à la conclusion de la paix. ”

LE GÉN. DE MOLTKE répondit que cela n'était pas possible.

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ J'arrive, il y a deux jours, d'Afrique, du fond du désert ; j'avais, jusqu'ici une réputation militaire irréprochable, et voilà qu'on me donne un commandement au milieu du combat et que je me trouve fatalement obligé d'attacher mon nom à une capitulation désastreuse, dont je suis ainsi forcé d'endosser toute la responsabilité, sans avoir préparé moi-même la bataille dont cette capitulation est la suite. Vous qui êtes officier général comme moi, vous devriez comprendre toute l'amertume de ma situation mieux que personne. Il vous est possible d'adoucir pour moi cette amertume en m'accordant de plus honorables conditions ; pourquoi ne le feriez-vous pas ? ”

“ Je sais bien que la plus grande cause de notre complet désastre a été la chute, dès le début de la journée, du vaillant maréchal qui commandait avant moi ; il n'aurait peut-être pas été vainqueur, mais il aurait pu, du moins, opérer une retraite heureuse... ”

“ Quant à moi, si j'avais commandé dès la veille, je ne veux pas dire que j'aurais mieux fait que le maréchal de MacMahon et gagné la bataille, ou du moins, connaissant mieux nos troupes, j'aurais réussi à les réunir dans un suprême effort pour faire une trouée. Au lieu de cela, on m'impose le commandement au milieu même de la bataille, sans que je connaisse ni la situation, ni les positions de mes troupes ; malgré tout, je serais peut-être parvenu à faire une percée ou à battre en retraite, sans un incident personnel qu'il est du reste inutile de relater... ”

“ D'ailleurs, si vous ne pouvez m'accorder de meilleures conditions, je ne puis accepter celles que vous voulez m'imposer. Je ferai appel à mon armée, à son honneur, et je parviendrai à faire une percée où je me défendrai dans Sedan. ”

LE GÉN. DE MOLTKE

“ J'ai bien une grande estime pour vous, j'apprécie votre situation et le regrette de ne pouvoir rien faire de ce que vous demandez ; mais, quant à tenter une sortie, cela vous est aussi impossible que de vous défendre dans Sedan. Certes, vous avez des troupes qui sont réellement excellentes, vos infanteries d'élite sont remarquables, votre cavalerie est audacieuse et intrépide, votre artillerie est admirable et nous a fait grand mal, trop de mal ; mais une grande partie de votre infanterie est démoralisée ; nous avons fait aujourd'hui

plus de 20,000 prisonniers non blessés... Il ne vous reste actuellement pas plus de 80,000 hommes. Ce n'est pas dans de pareilles conditions que vous pourrez percer nos lignes, car sachez que j'ai autour de vous actuellement encore 240,000 hommes et 500 bouches à feu dont 300 sont déjà en position pour tirer sur Sedan. Les 200 autres y seront demain au point du jour. Si vous voulez vous en assurer, je puis faire conduire un de vos officiers dans les différentes positions qu'occupent mes troupes, et il pourra témoigner de l'exactitude de ce que je vous dis. Quant à vous défendre dans Sedan, cela vous est tout aussi impossible ; vous n'avez pas pour 48 heures de vivres et vous n'avez plus de munitions. ”

LE GÉN. DE WIMPFEN

“ Je crois qu'il est de votre intérêt, même au point de vue politique, de nous accorder la capitulation honorable à laquelle a droit l'armée que j'ai l'honneur de commander. Vous allez faire la paix, et sans doute vous désirez la faire bientôt (le général faisait probablement allusion à cette phrase qu'avait dit le roi : “ C'est à l'empereur et non à la France que nous faisons la guerre. ”) Plus que toute autre, la nation française est généreuse et chevaleresque, et par conséquent sensible à la générosité qu'on lui témoigne, reconnaissante des égards qu'on a, pour elle. Si vous nous accordez des conditions qui puissent flatter l'amour propre de l'armée, le pays en sera également flatté ; cela diminuera aux yeux de la nation l'amertume de sa défaite, et une paix conclue sous de pareils auspices aura chance d'être durable, car vos procédés généreux auront ouvert la porte à un retour vers des sentiments réciproquement amicaux, tels qu'ils doivent exister entre deux grandes nations voisines et tels que vous devez les désirer. ”

En persévérant, au contraire, dans des mesures rigoureuses à notre égard, vous excitez, à coup sûr, la colère et la haine dans le cœur de tous les soldats ; l'amour propre de la nation tout entière sera offensé grièvement, car elle se trouvera solidaire de son armée et ressentira les mêmes émotions qu'elle. Vous réveillerez ainsi tous les mauvais instincts endormis par le progrès de la civilisation, et vous risquerez d'allumer une guerre interminable entre la France et la Prusse. ”

M. DE BISMARCK

“ Votre argumentation, général, paraît au premier abord sérieuse, mais elle n'est au fond que spéieuse et ne peut soutenir la discussion. Il faut croire en général fort peu à la reconnaissance et en particulier nullement à celle d'un peuple. On peut croire à la reconnaissance d'un souverain, à la rigueur à celle de sa famille ; on peut même, en quelques circonstances, y ajouter une foi entière, mais, je le répète, il n'y a rien à attendre de la reconnaissance d'une nation. Si le peuple français était un peuple comme les autres, s'il avait des institutions solides ; si, comme le nôtre, il avait le culte et le respect de ses institutions, s'il avait un souverain établi sur le trône d'une façon stable, nous pourrions croire à la gratitude de l'empereur et à celle de son fils, et attacher un prix à cette gratitude. Mais en France, depuis quatre-vingts ans, les gouvernements ont été si peu durables, si multipliés, ils ont changé avec une rapidité si étrange et si en dehors de toute prévision, qu'on ne peut compter sur rien de votre pays, et que, fonder des espérances sur l'amitié d'un souverain français serait, de la part d'une nation voisine, un acte de démence : ce serait vouloir bâtir en l'air. ”

“ Et d'ailleurs, ce serait folie que de s'imaginer que la France pourrait nous pardonner nos succès ; vous êtes un peuple irritable, envieux, jaloux et orgueilleux à l'excès. Depuis deux siècles, la France a déclaré trente fois la guerre à la Prusse... à l'Allemagne, veux-je dire ; et cette fois-ci, vous nous l'avez déclarée, comme toujours, par jalousie, parce que vous ne pouviez nous pardonner notre victoire de Sadowa, et pourtant Sadowa ne vous avait rien coûté, elle n'avait pu en rien atteindre votre gloire. Mais il vous semblait que la